

Compte rendu de la réunion U.N.C du 8 octobre 2018



Compte rendu de la réunion informelle du Conseil d'Administration UNC - AFN de la section de la Boissière de Montaigu qui s'est déroulée ce lundi 8 octobre 2018, à la salle des associations de la Boissière de Montaigu.

Etaient présents : A BAUCHET, P BOUHIER, J SIRET, J CHARRIER, C CHEMINEAU, P RAUTUREAU, J BONNET, Y MOUILLE, M BOISSELIER, A PIQUART, M SAUVETRE, B BOUSQUET,

Michel ALBERT, Jean Louis HEULIN, Patrice CHARBONNEAU, Louis Marie FORT, Christian PECHER, Antoine FROGET participaient également à cette réunion.

Etaient excusés : T HOUILLE, B ROGER, H JAMIN, Paul DUFOUR

Etaient absents :



Ordre du jour : *Préparation de l'exposition et sa clôture*
Organisation de l'inauguration du nouveau monument aux morts

La séance est ouverte à 10 h 45.

Notre président Alain BAUCHET remercie les membres présents, ouvre la séance.

Préparation de l'exposition sur le centenaire de la Grande Guerre

Cette exposition sera ouverte du mardi 30 octobre 2018 au mardi 6 novembre 2018, sachant que le lundi 5 novembre et mardi 6 novembre 2018 seront réservés pour les scolaires et les groupes.

Il nous faudra rendre la salle disponible pour 19 heures, le mardi 6 novembre 2018, pour l'associatif de la Boissière.

Les horaires d'ouvertures seront les suivants :

- le matin de 10 heures à 12 heures,*
- L'après-midi de 14 heures à 18 heures.*

Nous ne pourrons disposer de la salle polyvalente qu'à partir du lundi après-midi. Le rendez-vous est donc fixé pour ce lundi après-midi à 15 heures pour la mise en place de cette exposition.

Concernant le contenu de celle-ci, nous trouverons :

Compte rendu de la réunion U.N.C du 8 octobre 2018

- Les habitants de la Boissière et leurs lieux de vie en 1911,
- Les 430 enfants de la Boissière ayant combattu dans les tranchées,
- Le parcours militaire des 108 poilus de la Boissière décédés au cours de cette Grande Guerre
- La Batailles des frontières (27 000 morts dans la journée),
- La bataille de la Marne,
- La Bataille de Verdun,
- La Bataille de la Somme,
- Le Chemin des Dames,
- L'artillerie,
- L'aviation,
- Les tanks,
- Le travail de Marie CURIE,
- Les animaux pendant la Grande Guerre,
- La guerre des Mines, La médecine de guerre,
- Les vidéos de l'époque,
- Les diaporamas,
- Etc.

Il est prévu un accueil et une surveillance de la salle pendant l'ouverture qui sera effectué par les membres de l'U.N.C la Boissière de Montaigu, des plages horaires de 2 heures seront programmées tous les jours, à chacun de s'inscrire pour cette fonction. Alain est chargé de coordonner cette action.

Nous souhaitons que les personnes qui détiennent des objets de cette époque, s'ils le souhaitent, nous prêtent ceux-ci pour compléter notre exposition. Au cours de ces visites, Alain vous proposera des invitations pour votre famille, vos amis.

60 grilles de présentations sont commandées pour cette exposition, sur place nous validerons leur emplacement, ainsi que leur nombre. Patrice est chargé de coordonner cette action, il demandera le renfort de 2 personnes pour transférer ces grilles de Montaigu à la salle d'exposition, ainsi que la vitrine, ce transfert pourrait être programmé pour le lundi 29 octobre 2018.

Ces visites seront guidées, Michel, Jean Louis, Paul et Bernard assureront cette fonction.

Cérémonie au monument aux morts :

Les horaires de cette cérémonie seront les suivants :

- 9 Heures *Habillage des poilus, salle des associations,*
- 9 heures 30 *Arrivée des responsables Place Notre Dame,*
- 10 heures *Accueil des participants, mise en place du défilé,*
- 10 heures 15 *Départ du défilé pour le monument aux morts,*

Compte rendu de la réunion U.N.C du 8 octobre 2018

- 10 heures 30 Inauguration du monument aux morts, commémoration Grande Guerre,
- 11 heures Retour place Notre Dame,
- 11 heures 15 Visite succincte de l'exposition, chants de l'époque, allocutions
- 11 heures 45 Vin d'honneur.

Ordre du défilé :

- La fanfare,
- La Compagnie du 6^{ème} Régiment du Génie d'Angers
- Le drapeau de la Guerre de 14 - 18 et sa garde, en tenue de poilu,
- Les portes drapeaux de la Boissière de Montaigu en poilu,
- Les portes drapeaux des autres sections,
- Les enfants des écoles,
- Les deux poilus porte gerbe,
- Les autorités,
- Les sympathisants.

Déroulement de la cérémonie :

- Monsieur Louis Marie FORT coordonne la mise en place du défilé jusqu'au monument aux morts,
- Mise en place de l'ensemble des participants au cimetière,
- Le chef de détachement de la 6^{ème} Compagnie de réserve du Génie d'Angers prend le commandement de la cérémonie,
- Commande la montée des couleurs,
- Monsieur le Maire procède à l'inauguration du nouveau monument aux morts qui sera dévoilé à cet instant, procède à l'allocution explicative de ce monument,
- Dépôt de gerbes par les autorités,
- Dépose d'une rose blanche par les enfants,
- Hommage aux morts, appel des 108 poilus de la Boissière morts pour la France
- La Marseillaise,
- Mise en place du défilé pour le retour place Notre Dame,
- Visite de l'exposition,
- Chant de l'époque par le cœur d'homme de la Boissière de Montaigu,
- Allocutions des autorités,
- Vin d'honneur offert par la Mairie.

Divers :

Il nous faut prévoir l'organisation du vin d'honneur avec un renfort extérieur à l'association, une demande de bonne volonté sera faite dans ce sens.

Les tenues seront à retirer le mardi 30 octobre et à retourner pour le lundi 5 novembre 2018.

A prévoir également un « léger » repas pour nos militaires, salle des associations, à charge de l'UNC, à coordonner avec Monsieur Antoine FORGER.

Compte rendu de la réunion U.N.C du 8 octobre 2018

Il nous faudra prévoir un service de sécurité en cas de malaise ou chute.

- *Mise en place de personnels compétents, Sapeurs-Pompiers, Secouristes,*
- *Mise à disposition d'une salle annexe, pour le lieu de regroupement des « blessés », cette salle sera la salle du presbytère, lieu de l'actuelle exposition,*
- *Prévoir une trousse à pharmacie pour les petites blessures,*
- *Rechercher des moyens de communication.*

Les moyens de communication :

Ce seront des talkies Walkies avec les oreillettes au nombre de 12.

Ils pourraient être distribués de la façon suivante :

		<u>Indicatif</u>
- Louis Marie FORT	Coordinateur de la cérémonie	Louis Marie
- Chef de la fanfare		Fanfare
- Alain BAUCHET	Président UNC	Alain
- Bernard BOUSQUET	Organisateur	Bernard
- Jérôme TENDRON	Sapeur-Pompier	Jérôme
- Olivier GILOT	Sapeur-Pompier	Olivier
- Jean Louis HEULIN	Resp enfants	Jean Louis
- Antoine FROGER	Militaires	Antoine
-		
-		
-		
-		

Cette démarche est effectuée, pour les principes de sécurité élémentaires, mais aussi pour la bonne organisation de cette cérémonie.

Personne ne prenant plus la parole, nous nous dirigeons au monument aux morts pour en déterminer les emplacements de chacun.

Après avoir remercié les membres présents, le président, Alain BAUCHET, lève la séance à 12 h 15 et invite l'assemblée au traditionnel verre de l'amitié.

Le secrétaire